





## Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales 2004 des Hautes Pyrénées

Objet : Elections municipales : le collectif associatif des Hautes Pyrénées interpelle les candidats

Le 10 Février 2014

Fort du succès du « Classement Accessibilité 65 » mis en place en 2011 qui nous a permis de sensibiliser les élus et d'avoir un état des lieux de l'accessibilité dans les 7 plus grandes villes de notre département, nous réitérons cette année notre action, sous une autre forme. Nous nous adressons cette fois à l'ensemble des candidats de notre département.

À l'occasion des élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars prochain, le collectif associatif 65, avec ses représentants départementaux interpelle les candidats sur leurs orientations et projets pour une politique de proximité du handicap.

Nous vous soumettons un questionnaire à nous retourner avant le 28 février 2014. Votre réponse sera publiée lors d'une conférence de presse début mars puis consultable sur notre blog : <a href="http://collectifaccess65.over-blog.com/">http://collectifaccess65.over-blog.com/</a>

Un des axes prioritaires de notre collectif est de permettre aux personnes en situation de handicap et plus largement aux personnes à mobilité réduite, de vivre avec une certaine autonomie. Pour cela, nous nous efforçons d'intervenir afin de rendre accessibles le paysage urbain, les établissements recevant du public, le transport, le monde numérique...

Les personnes concernées par le handicap représentent en France près de 10 millions de citoyens selon l'INSEE dont 35 000 personnes dans notre département.

Les municipalités ont donc un rôle fondamental dans la prise en compte de ces citoyens et dans la mise en œuvre de la politique du handicap avec des enjeux notamment liés à la citoyenneté, l'accessibilité, l'éducation, l'emploi, la santé, la solidarité, la famille, les sports et loisirs, la démocratie participative et d'une manière générale au « vivre ensemble ».

Le collectif rappelle son attachement à une politique transversale du handicap pour construire une société ouverte à tous.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments associatifs dévoués à cette cause.

Collectif Associatif 65:

Association Française contre les Myopathies (AFM)
Association des Paralysés de France (APF)

Association Valentin Haüy (AVH)

Association des Accidents de la Vie (FNATH)

Questionnaire à retourner à :

Collectif Associatif 65 - APF Délégation 65—ZI Nord—Route d'Auch 65800 Aureilhan

Ou à télécharger sur : http://collectifaccess65.over-blog.com/ et renvoyer à : collectifaccess65@live.fr